



Initiative d'agriculteur et/ou d'apiculteur



Outil



Sensibilisation

Effets positifs sur :

Ressource alimentaire des pollinisateurs ●

Sites de nidification et de reproduction des pollinisateurs sauvages ●

● Effets positifs attendus

● Effets positifs indirects

Fiche d'identité

Structure porteuse :

Apiculteur

Périmètre de mise en oeuvre :

Régions : Bourgogne-Franche-Comté

Départements : Saône-et-Loire

Echelle : Départementale

Echelle paysagère cible : Paysage

Superficie : 1 ha

Nombre d'agriculteurs/apiculteurs impliqués : Aucun agriculteur et 1 apiculteur impliqués

Début :

2022 - en cours

Objectifs

- Transmettre des connaissances et sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux liés aux pollinisateurs avec une entrée abeille domestique

L'Initiative

Contexte

L'exploitation apicole se trouve dans une zone qui était traditionnellement en élevage avec un maillage de prairies et de céréales. La Bresse est dotée d'un paysage de bocage actuellement en régression ce qui diminue la disponibilité des ressources pour les pollinisateurs.

L'apiculteur possède l'équivalent de 150 ruches. En parallèle de la gestion de ses ruches, il met en place des aménagements (ressources alimentaires, zones refuges) afin de favoriser les pollinisateurs et les abeilles domestiques sur un terrain d'1 ha qui lui appartient. Au moins 75 ruches sont présentes toute l'année sur ce terrain. L'apiculteur crée des essaims et fait de la multiplication.

La transmission des connaissances sur les abeilles et les pollinisateurs au plus grand nombre pour inciter les futures générations à mieux les protéger représente un autre pan du travail de l'apiculteur.

L'initiative

INFRASTRUCTURES AGROECOLOGIQUES

- Plantation de haies mellifères et de haies sèches: éleveur de reines, la plantation de haies était initialement pour améliorer les vols de fécondation. D'autres plantations ont ensuite été effectuées afin d'expérimenter la multiplication végétative de plantes mellifères faciles à entretenir et peu coûteuses. Des haies sèches ont ainsi été mises en place afin de recycler les branches issues de la taille. Celles-ci apportent à la fois de la ressource alimentaire pour les abeilles et des habitats pour la nidification et la reproduction des pollinisateurs sauvages.
 - Composition : astéracées, tanaïsie, sureau, sauges, orpin, sedum, noisetier, saule, cassis romarin, cardon, rosier, tilleul de Henri, savonnier, arbre à miel, arbre à papillon et différents fruitiers
 - Entretien : elles sont taillées une fois à l'automne pour limiter le développement de certaines espèces (saules) et permettre la multiplication par

bouturage.

- Bandes fleuries sur environ 500 mètres : astéracées, verges d'or, rosiers sans épine, sauges, sédums, tanaïses, consoudes, menthes, silphies.
 - Entretien : destruction une fois par an, puis ajout de bois plaquette pour enrichir et couvrir le sol
- Surface en eau : Aménagement d'une mare de 5 mètres de diamètre. Des végétaux aquatiques ont été plantés au démarrage : nénufars, lentilles d'eau, iris d'eau, roseaux et massette. Les abords ont été aménagés avec des saules, des menthes et des rosiers couvre-sol.
- Abris pour les pollinisateurs : des buttes avec arbres, arbustes et plantes mellifères ont été créés. Du bois mort et broyé ou du foin est disposé pour couvrir le sol au pied des plantations.

SENSIBILISATION AUX ENJEUX DES POLLINISATEURS

- Sensibilisation des apiculteurs: former et informer sur les bonnes pratiques apicoles. Avec la dégradation de l'environnement, les abeilles domestiques sont plus fragiles. Bien connaître sa biologie, celle de ses parasites et leur environnement est essentiel pour limiter les mortalités dans les colonies. Avec l'association de génétiques apicoles, des reines sont multipliées et testées pour améliorer l'autonomie et la résistance des abeilles. 25 apiculteurs échangent autour de leurs pratiques d'élevages et de la conduite de ruches afin de progresser ensemble.
- Sensibilisation des agriculteurs : des ruches sont déposées aux abords de parcelles agricoles (tournesol et colza) en accord avec les agriculteurs. Des échanges réguliers sur les bonnes pratiques agricoles pour les aider à améliorer la pollinisation des tournesols et colzas ont lieu.
- Une exploitation, support de communication et d'apprentissage pour les particuliers et les scolaires afin de montrer et expliquer comment favoriser la création de lieux propices au développement d'insectes pollinisateurs.
 - Sensibilisation des écoliers: se déplace dans les écoles avec une ruche vitrée et des support A3 pour parler des abeilles domestiques et des pollinisateurs en général, de leurs rôles dans la production agricole et la multiplication de nombreuses espèces végétales. Le but est de faire du lien avec les objectifs de développement durable du programme d'enseignement de la primaire jusqu'au lycée.
 - Sensibilisation du grand public : mise en place de ruches en ville à destination des entreprises pour sensibiliser les adultes en milieu urbain aux abeilles. Des formations autour de l'apiculture sont aussi proposées aux salariés de ses entreprises. Participe à « De Ferme en Ferme 2025 » pour faire découvrir le métier d'apiculteur.
 - Sensibilisation des élus du territoire : des rencontres pour parler de la problématique du déclin des insectes pollinisateurs, de l'évolution du métier d'apiculteur et des solutions qui permettraient d'améliorer ce déclin sont organisées.

Perspectives

- Organiser des événements avec la commune, le Département de Saône-et-Loire et le LAB 71 sur le thème de l'abeille domestique, des abeilles sauvages, des plantes mellifères et de l'impact du frelon asiatique.
- Réflexion en cours avec l'école primaire du village pour créer une aire terrestre éducative
- Se faire agréer Ferme pédagogique par l'éducation nationale en lien avec le réseau Bienvenue à la ferme

Analyse 360°

Déploiement

Cette initiative pourrait être déployée facilement. L'intérêt de planter des plantes mellifères maintenant est compris largement. De nombreux propriétaires plantent des haies sans intérêt pour les pollinisateurs. En les sensibilisant, un maillage d'habitats et de ressources alimentaires pour les pollinisateurs pourrait être présent autour des villages.

Force

Les aménagements qui sont mis en place améliorent la quantité de la ressource alimentaire disponible pour les abeilles domestiques. Ils permettent aussi d'apporter des sites de nidification et de reproduction pour les pollinisateurs sauvages. Par ailleurs, l'installation d'une mare assure une ressource en eau constante pour les pollinisateurs, notamment pendant les périodes de sécheresse ou de fortes chaleurs.

Le travail de sensibilisation effectué largement pour tous les types de public (agriculteurs, apiculteurs, politiques, collectivités, grand public, scolaires) permet de montrer à la fois le rôle important des pollinisateurs dans les écosystèmes mais aussi le rôle que chacun peut avoir pour les protéger et les favoriser à son échelle. L'abeille domestique, notamment l'utilisation de ruches vitrées est un bon outil pédagogique pour ouvrir le dialogue et montrer ce qu'est un pollinisateur.

Conseil / Point de vigilance

Les abeilles domestiques représentent un bon outil de sensibilisation pour présenter les pollinisateurs. Il est cependant important de ne pas oublier les pollinisateurs sauvages qui ont des besoins qui leur sont propres notamment en ce qui concerne la nécessité d'avoir des sites de nidification dans les paysages. Leurs besoins alimentaires sont aussi plus diversifiés que les abeilles domestiques. Les pollinisateurs ont besoin d'espèces nectarifères et pollinifères pour se nourrir tout au long de la saison. Afin de garantir des ressources alimentaires suffisantes et réparties sur l'année pour tous les pollinisateurs, il ne faut pas hésiter à continuer à améliorer la quantité et la diversité des ressources disponibles en valorisant mieux la flore spontanée et en développant les aménagements favorables à ces espèces. Par ailleurs, lorsque l'implantation d'un grand nombre de ruches est envisagée, il est important de s'assurer que la ressource disponible permettra leur alimentation sans compromettre l'accès à la ressource pour les pollinisateurs sauvages.

Enfin, il est important de s'assurer qu'il n'y a pas des espèces implantées classées comme exotiques envahissantes. *Paulownia tomentosa* (arbre à papillon) est une espèce d'arbre originaire d'Asie de l'Est cultivée et classée dans certaines régions du monde (Etats-Unis, Nouvelle-Zélande, Suisse) comme une espèce exotique envahissante. Cette espèce est considérée comme à risque par le Centre de ressource des espèces exotiques envahissantes (EEE) en France. Le Comité d'experts déconseille donc au maximum d'implanter cette culture dans l'Hexagone.

D'après le porteur de l'initiative, les conditions de réussite sont : aller à la rencontre des futurs agriculteurs pour expliquer le métier d'apiculteur, la problématique des pollinisateurs et comment mieux travailler ensemble.

Données économiques

- Terrassement et plantations: environ 2000 €
 - Achat des végétaux : 500 €. Pour limiter le coût des implantations, l'apiculteur échange des végétaux et récolte des plantes directement dans la nature (bord de route...).
- Les actions de sensibilisation sont auto-financées

Contact

Guillaume NAULIN
guillaume-naulin@orange.fr